

DÉCISION

VU le décret n° 2011-1264 du 10 février 2011 relatif aux Écoles françaises à l'étranger, article 21, modifié par le décret n° 2021-146 du 10 février 2021,

VU le Règlement intérieur de la Casa de Velázquez, article 12,

Après avis du président du Conseil artistique, sont nommés membres de la **commission d'admission à l'Académie de France à Madrid 2023** les personnalités suivantes :

- proposées par l'Académie des beaux-arts

LEVINAS Michael, Président en exercice de l'Académie des Beaux-Arts, section de composition musicale *

ANGUERA Jean, section de sculpture *

CANAT DE CHIZY Edith, section de composition musicale

COLLIN Pierre, section de gravure et dessin *

GAUMY Jean, section de photographie *

GUIBERT Emmanuel, section de gravure et dessin

LI Blanca, section de chorégraphie

POIRIER Anne, section de sculpture

ROUGERIE Jacques, section d'architecture

TERZIEV Brigitte, section de sculpture

- proposées par la directrice de la Casa de Velázquez

AGUADO Fabienne, directrice des études à la Casa de Velázquez *

AMAO Damarice, attachée de conservation au cabinet de la photographie, Centre Pompidou

ASÍN Manuel, directeur du Festival Punto de Vista et coordinateur du Círculo de Bellas Artes de Madrid pour le cinéma

BOURGET Virginie, chargée des projets d'art contemporain, Dpt. de Loire-Atlantique *

COZETTE Marie, directrice du CRAC Occitanie/Pyrénées-Méditerranée à Sète

DEBRAY Cécile, présidente du Musée national Picasso Paris *

GALBERT Antoine de, collectionneur d'art contemporain, Fondation Antoine de Galbert

NEVEUX Pascal, directeur du FRAC Picardie Hauts-de-France

NOMMICK Yvan, professeur à l'université Paul Valéry-Montpellier III (musicologie) *

TAPIA Mabel, directrice artistique adjointe du Museo Reina Sofia

* Membre du Conseil artistique de la Casa de Velázquez

Fait à Madrid, le 2 mars 2023



Nancy BERTHIER